

Un vote pour Rivard, c'est un vote pour le Progrès

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY DEPUIS 1900

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Prix: 5 cents

Série C Vol. 1 No. 12

Vendredi le 15 juin 1956

Editeur: "Le Peuple" Ltée

Le comté de Montmagny augmentera la majorité de M. Rivard, mercredi

11,837 électeurs dans le comté de L'Islet



Les électeurs du comté de l'Islet, au nombre de 11,837, devront choisir, mercredi, entre la candidature du Dr. Fernand Lizotte, médecin, député du comté depuis 1952 et celle de M. André Rousseau, industriel, libéral.

Fait intéressant, le Dr. Lizotte célébrera justement, le 20 juin prochain, le 25 anniversaire de son entrée dans la carrière médicale et ses supporters se promettent de lui offrir comme cadeau une victoire sans précédent.

Le président d'élections, M. Fontaine, nous a informé que soixante bureaux de scrutin seraient ouverts dans l'Islet pour cette élection.

La route fait une victime près de Cap St-Ignace

— LIRE PAGE 6 —

Les huit candidats signent la requête du Comité de Moralité

— LIRE PAGE 9 —

13,240 électeurs dans le comté de Montmagny devront se prononcer sur la politique provinciale et choisir leur représentant à l'Assemblée Législative. 65 polls seront à la disposition des électeurs le 20 juin. Les raisons de l'augmentation de la majorité de l'Hon. Antoine Rivard.



La campagne électorale qui prend fin aura donné, par l'élan spontané des foules venues manifester leur reconnaissance à leur député, l'hon. Antoine Rivard la preuve que la reconnaissance populaire n'est pas un vain mot. Partout, à St. François, Montmagny, St. Pierre, Berthier, St. Paul, St. Fabien, Lac Frontière, St. Just, Ste Lucie, l'Île aux Grues, N.-D. du Rosaire, Ste Euphémie, Ste Apolline, des centaines d'électeurs et d'électrices sont venus apporter à M. Rivard le témoignage de leur gratitude et l'expression de leur confiance.

Cette manifestation de l'estime populaire que le député de Montmagny s'est mérité par le soin vigilant qu'il a apporté à l'administration des affaires du comté depuis huit ans, les oeuvres innombrables qu'il a accumulées partout, se traduira maintenant par l'expression d'un vote comme le comté de Montmagny n'en a encore jamais vu.

Notre comté compte quelques 13,240 électeurs en 1956, soit un peu plus qu'à l'élection de 1952. Le président des élections, le notaire Gonzague Bélanger, nous a informé que 65

(Suite à la page 10)

Les résultats des élections dans le comté en 1952

Nous avons pensé qu'il intéresserait nos lecteurs de se rappeler les résultats des élections en 1952 dans chacune des paroisses du comté de Montmagny, alors que l'hon. Antoine Rivard remportait une éclatante victoire avec une majorité de 2,045 voix sur son adversaire.

Ville Montmagny maj.:	571
Par. St. Thomas maj.:	233
Berthier min.:	10
Cap St. Ignace maj.:	195
St. Just-Daquaam maj.:	171

L'Isle aux Grues min.:	16
Lac Frontière maj.:	63
N.-D. du Rosaire maj.:	129
Ste Apolline maj.:	216
Ste Euphémie maj.:	15
St. Fabien maj.:	175
St. François maj.:	6

Ces chiffres nous permettent d'établir que la majorité promise à l'hon. Antoine Rivard devrait encore s'accroître sensiblement. En effet, les paroisses qui ont donné le moins grand nombre de votes au candidat de l'Union Natio-

nale en 1952 sont, cette fois, bien décidé à entrer sérieusement en compétition avec les autres et l'on peut s'attendre, dans chacune de ces places, à un accroissement considérable du vote en faveur de M. Rivard. Quant aux autres, loin de baisser leur majorité, elles manifestent ouvertement l'intention de l'augmenter encore. Le soir du 20 juin, ce sera un raz de marée de l'Union Nationale dans tout le comté, comme dans la province.

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY DEPUIS 1900

Publié à Montmagny
le vendredi de chaque semaine par
"LE PEUPLE", Limitée

A la Rédaction:
P. Gros d'Aillon

Téléphone: 533

C.P. 128



Augmenter la majorité de l'hon. Rivard

Dans quelques jours, le peuple souverain de la Province de Québec se verra investi de la plus haute mission que lui confère notre système démocratique, celle de décider quels seront les hommes appelés à prendre la direction des affaires provinciales pour les quatre prochaines années. Cette décision revêt une importance primordiale et il suffit de voir avec quel intérêt, quelle passion cette consultation populaire a été préparée pour comprendre que l'électorat québécois se fait une idée exacte du rôle qu'il est appelé à jouer.

Depuis 12 ans, le sort de la province repose entre les mains d'une équipe ministérielle qui s'est acquittée de sa tâche au plus grand bénéfice de toute la population. Cet essor a contribué à animer notre vie économique, notre développement culturel et depuis 1944, la province de Québec a pris réellement la place qui lui revient dans la confédération canadienne. Il est donc complètement certain que les Canadiens français estimeront le 20 juin prochain qu'ils doivent replacer leur confiance en l'administration du gouvernement qui les a si bien représentés pendant trois termes et reporteront au pouvoir M. Duplessis et son équipe ministérielle.

Dans le comté de Montmagny, nous avons peut-être plus que tout autre ressenti les effets bienfaisants de cette administration paternelle. En 1948, les électeurs du comté de Montmagny plaçaient leur confiance en la personne d'un avocat célèbre dont on disait alors qu'il serait appelé à occuper rapidement les postes les plus importants dans la hiérarchie parlementaire.

En fait, aussitôt après l'élection l'honorable Antoine Rivard était nommé Ministre d'Etat, puis Solliciteur Général de la Province. A ce poste, il a représenté le comté de Montmagny de la façon la plus brillante, faisant rejaillir sur la circonscription qui l'avait élu tout le prestige qui entourait son nom. En 1952, satisfait à juste titre des services éminents qu'il avait rendus, le comté de Montmagny renouvela à M. Rivard l'expression tangible de son estime et de sa confiance en triplant sa majorité. Depuis ce renouvellement de mandat, M. Rivard a été promu au poste de Ministre des Transports et Communications de la Province de Québec et les effets de sa sollicitude et de sa bienveillance ont continué à se traduire par l'octroi d'une abondance de bienfaits dont nous avons tous bénéficié. Il n'est pas dans le comté de Montmagny une paroisse, un rang, qui n'ait profité du dévouement de son député. Des écoles nouvelles ont surgi pour remplacer les masures délabrées qui, jusqu'alors, abritaient la scolarité de nos enfants, des ponts et des routes assurèrent la facilité des Transports et Communications ouvrant de nouvelles facilités économiques à toutes les localités de notre comté, un hôpital a été mis à la disposition de notre population, des bourses nombreuses ont permis aux plus brillants de nos étudiants d'aller chercher aux universités ou aux écoles spécialisées les connaissances que méritaient leurs talents. Les vieux et les vieilles, les infirmes et les orphelins ont reçu des secours leur permettant de trouver une compensation aux malheurs dont la vie avait fait leur partage. La liste des oeuvres de l'honorable Antoine Rivard est interminable et il faut être handicapé de tout l'aveuglement des passions politiques pour se refuser à les voir et à les admettre. Tel n'est pas le point de vue de la majorité des électeurs de notre comté et les supporters enthousiastes qui ont suivi partout la tournée triomphale que M. Rivard vient de poursuivre dans chacune des paroisses de son comté montrent explicitement, combien les bénéficiaires de ces avantages ont su reconnaître ce que leur représentant, à l'assemblée législative, a fait pour eux. Ce point de vue suffirait à prédire à l'honorable Antoine Rivard une victoire éclatante le 20 juin prochain. Mais il y a plus. Nous disons qu'il est de la plus haute importance pour le comté de Montmagny, que l'hon. Antoine Rivard reçoive un mandat presque unanime de la part de ses électeurs. Les citoyens de notre comté peuvent s'imaginer sans peine que leur intérêt est en jeu et que du nombre de leurs votes dépendent peut-être des événements qui pourraient avoir un énorme retentissement à travers la Province. Soyons conscients de tout cela, quand nous irons déposer notre bulletin dans l'urne, le 20 juin prochain afin qu'au soir de l'élection, nous ayons le sens d'avoir, d'une part bien rempli notre devoir de reconnaissance pour ce qui a été fait dans le passé, et d'autre part, préparé utilement les voies de l'avenir.

P.G.A.

Seule l'Union Nationale a des candidats dans tous les comtés

L'élection provinciale a lieu mercredi, 20 juin. La mise en nomination des candidats a clairement démontré que seul le parti de l'Union nationale a des candidats officiels dans chacun des 93 comtés de la province. Vient ensuite le parti libéral qui n'a, en somme, des candidats que dans 85 comtés. Il appuie cependant 5 créditistes reconnus et 3 faux nationalistes ou indépendants douteux. Les communistes viennent en troisième avec 33 candidats, après en avoir retiré deux en faveur de René Chaloult et Pierre Laporte, pour faire plaisir aux rouges. Quant au parti social-démocrate, succursale québécoise du CCF, il ne présente que 26 candidats.

De toute façon, seule l'Union nationale a des candidats officiels dans tous et chacun des comtés. Ceci démontre bien sa force, sa valeur et son

unité.

On ne peut malheureusement pas en dire autant du parti libéral provincial d'aujourd'hui qui, croyant que ce-

la lui donnerait un peu plus de prestige et de vigueur, est allé quémander des appuis dans tous les milieux plus ou moins recommandables.

....Honnête dans les élections....

Autrefois, lorsqu'on parlait d'un "vire-capot", on mettait une nuance loin d'être à l'honneur du voteur qui changeait de parti; on soupçonnait de l'influence induite à la base du changement... Et lorsqu'on votait à poll ouvert (avant le scrutin secret), les cabaleurs cherchaient à empêcher les voteurs du parti adverse de se rendre au bureau de votation. La petite histoire rapporte que l'emploi du gourdin n'était pas rare, ainsi que plusieurs autres moyens de même nature...

Mais il semble ressortir de ces visions du passé que l'électeur n'était pas facilement corrompible, et que son vote n'était pas à donner non plus au plus offrant. Le vote "ouvert" ou public avait au moins cet avantage de n'occasionner aucune hypocrisie: on votait POUR ou CONTRE, et à la vue de tout le monde. Inutile alors de cacher son idée... Et on ne le cachait pas non plus.

De nos jours, le scrutin secret a suscité bien des tactiques qui rendent ce vote vulnérable, tout comme l'ancienne méthode, sur bien des points. Seulement, s'il assure le secret de conscience pour celui qui sait bien utiliser son bulletin et dépister les "senteurs" qui voudraient savoir de quel côté de la clôture il a bien pu être, il offre un autre danger: celui qu'on essaie d'influencer le vote par des méthodes condamnables: distribution de boissons alcooliques, d'argent, de faveurs inconsiderées, etc. De plus, cela permet à l'électeur peu scrupuleux de miser sur les deux tableaux et d'essayer d'en tirer le plus possible, l'occasion se présentant si belle... Est-ce un progrès au point de vue honnêteté? On ne sait.

Il a surgi également toute une série de gens qui, à la venue d'une élection, font les indécis et agissent comme s'ils étaient à vendre au plus offrant et pour n'importe quoi: boisson, cadeaux en argent, etc... Il y en a même dont on calcule le prix.- "Il a coûté tant, lors de la dernière élection, dit-on, on doit être bon pour l'avoir avec une petite mise de plus." Inutile de dire que même les cabaleurs les moins scrupuleux affichent le plus clair mépris pour ces gens qu'on fait suivre à l'odeur du whisky, comme des toutous flairant un os...

Tout cela n'est pas pour donner une idée bien haute de la faune électorale, du moins de certaine faune... Il se rencontre tout de même, et c'est le plus grand nombre, des électeurs qui suivent les assemblées, écoutent attentivement, et ensuite vont voter suivant leur conscience. Les cabaleurs les plus chevronnés savent bien qu'ils n'ont rien à faire auprès de ces gens, et ils les laissent tranquilles. Le plus qu'ils font, c'est d'envoyer un faux-frère s'enquérir discrètement, et sans en avoir l'air, de quel côté ils penchent; mais quant à les acheter, rien à faire. Cette sorte d'électeurs incorruptibles est la bonne.

Un homme a le droit de

(Suite à la page 7)

Une question au "DEVOIR"

Comment se fait-il qu'une circulaire ou un journal communiste de 8 pages, distribué dans tout Montréal et contenant la propagande et les photos des 34 candidats communistes, contienne deux caricatures du "Devoir"? Depuis que le journal de la rue Notre-Dame est devenu le véhicule des rouges, ne semble-t-il pas avoir des relations extrêmement dangereuses? Pourquoi prête-t-il ainsi ses vignettes aux communistes? Henri Bourassa doit en frémir dans sa tombe. Espérons que les trop crédules souscripteurs du "Devoir" en prendront également note. Il y a une limite à l'avisement d'une sale feuille.

Après avoir été classé pendant des années dans la catégorie des "bons journaux", le "Devoir" est tombé dans le pire jaunisme. Finira-t-il sa carrière dans le rouge le plus malpropre?

Pour le progrès du comté de Montmagny

une seule façon de donner son vote:

ANTOINE RIVARD

L'autre

RIVARD, Antoine

X

ORGANISATION UNION NATIONALE



LE PEUPLE



Club de tennis J.O.C.

Les personnes qui étaient membres du club de tennis J.O.C. en 1955, sont invitées à se procurer leur carte de membre le plus tôt possible, pour la saison 1956. Toute

personne qui serait intéressée à devenir membre du club n'aura qu'à se procurer sa carte de membre qui est de \$5.00 par personne. Je lance une invitation spéciale aux membres de la chambre de Commerce qui jouaient l'an dernier sur le tennis propriété de la chambre de Commerce.

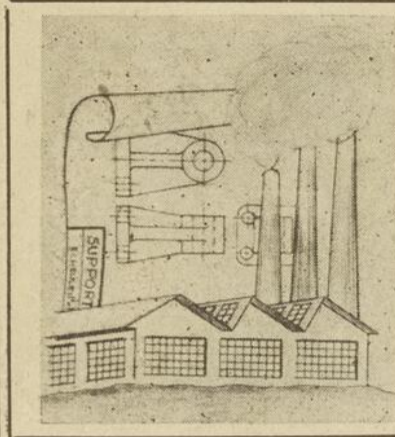
Pour vous procurer votre carte de membre vous pourrez vous adresser à Robert Michaud, responsable du tennis Tél.: 284 ou à Michel Fortier, qui est mon assistant Tél.: 320

Robert Michaud.

Propagandiste de la J.O.C.

REMERCIEMENTS

La famille de Mme Joseph Després remercie bien sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné des marques de sympathie soit par messes, tribus floraux ou autres à l'occasion du décès de M. Joseph Després.



LE COURRIER DE L'EDUCATION TECHNIQUE

Sous cette rubrique, nous répondrons à toutes les questions que vous voudrez bien nous poser, concernant l'enseignement technique et les problèmes connexes. Veuillez adresser vos envois comme suit: Courrier de l'Education Technique, 7 Ave des Bouleaux, Montmagny.

Q.—Ce que je connais d'un homme de métier c'est de le voir à l'oeuvre, mais maintenant que j'ai deux fils qui sont en âge de décider de leur avenir, je m'intéresse beaucoup plus aux écoles d'enseignement spécialisé. Il m'arrive de discuter avec des amis des cours qui y sont donnés. Si je comprends bien vous avez deux cours; le cours Technique qui est plus avancé et le cours de Métiers qui a été fait spécialement pour montrer un métier aux jeunes. Mais voici la question; pourquoi enseignez-vous tant de matières théoriques à ces jeunes qui n'ont d'autres ambitions que de se servir de leurs bras pour gagner leur vie?

R.— Précisément, nous orientons vers le cours de métiers les enfants qui par goût et

aptitudes, sont susceptibles de devenir de bons ouvriers. Ce cours s'adresse aux jeunes gens qui, en dépit de leur désir de s'initier à la pratique d'un métier, sont pressés par la nécessité de gagner tôt et doivent limiter leurs études au strict minimum. Il s'adresse également aux jeunes gens peu intéressés par l'enseignement académique et qui, pour cette raison, abandonnent leurs études immédiatement après la 7ième année. Il constitue alors pour eux un moyen de s'initier à un métier par la pratique et de devenir des artisans compétents. La dextérité et les connaissances que ce cours leur permet d'acquérir leur évitent de s'employer à des besognes modestes et d'y végéter toute leur vie. Les matières théoriques qui sont enseignées au cours de métiers sont d'une importance capitale et sont reconnues comme étant un strict minimum de notions générales nécessaires à la compréhension de la technique des professions manuelles enseignées. Voici la liste des matières théoriques que nous enseignons aux 2 années du cours de métiers: Anglais, Dessin, Lecture de Plans, Tracé et Croquis, Français, Initiation aux affaires, Mathématiques, Sciences et Sociologie. Grâce à toutes ces matières, enseignées selon une juste mesure, tous les jeunes gens qui fréquentent le cours de métiers, non seulement acquerront les connaissances théoriques et pratiques indispensables à la pratique du métier de leur choix, mais y prendront également la formation et l'éducation qui en feront d'excellents chrétiens, des hommes de métiers compétents et de bons citoyens.

Le plus gros tirage du comté "Le Peuple"

M No 13 M O T S C R O I S E S

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										

HORIZONTALEMENT

- 1— Possession d'un bois par indivis.
- 2— Qui se compose de petits grains globuleux comme le raisin — Ville de Belgique.
- 3— Métal d'un gris bleuâtre — Causser, déterminer l'anémie.
- 4— Nature d'une cause finale — Note de la gamme.
- 5— Mot latin qui signifie autrefois — Synonyme de "seines".
- 6— Somme que l'on fait vers le milieu de la journée — Lettre grecque.
- 7— Roi de Juda — Général américain pendant la guerre de Sécession.
- 8— Sac de lin qui enveloppe un oreiller — Genre de palmiers.
- 9— Chemin bordé de maisons — Débité sur lequel on a fait une saie.
- 10— Borne, lisière — A eu la faculté — Péricarpe des fruits des céréales.
- 11— Sans ornements (pl.) — Hors de soi, furieux.

VERTICALEMENT

- 1— Sentiment d'oppression, produit par la gêne de la respiration.
- 2— Avis préventif — Possessif — Petit ruisseau.
- 3— Hommes que l'on mettait jadis en pension chez les contribuables en retard, jusqu'à ce qu'ils se fussent acquittés envers le fisc.
- 4— Du verbe rire — Partisan — Possédée.
- 5— Grand lac salé d'Asie, dans le Turkestan occidental — Article espagnol.
- 6— Fleuve de la Sibérie — Fleuve d'Italie.
- 7— Taille la tête des arbres — D'un goût acide.
- 8— Fille d'Édipe, sœur d'Antigone — Fleuve côtier de France.
- 9— Tête d'une tige de blé — Petit vent frais.
- 10— Donner de l'air — Père de Jason.
- 11— L'un des trois phénols dérivant de la benzène.



Ecrivez ou téléphonez à:

ISOLATION PROULX Enr.

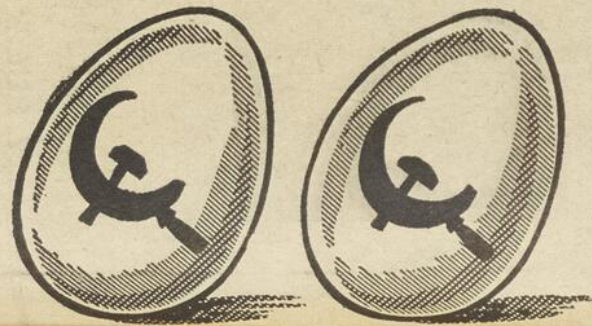
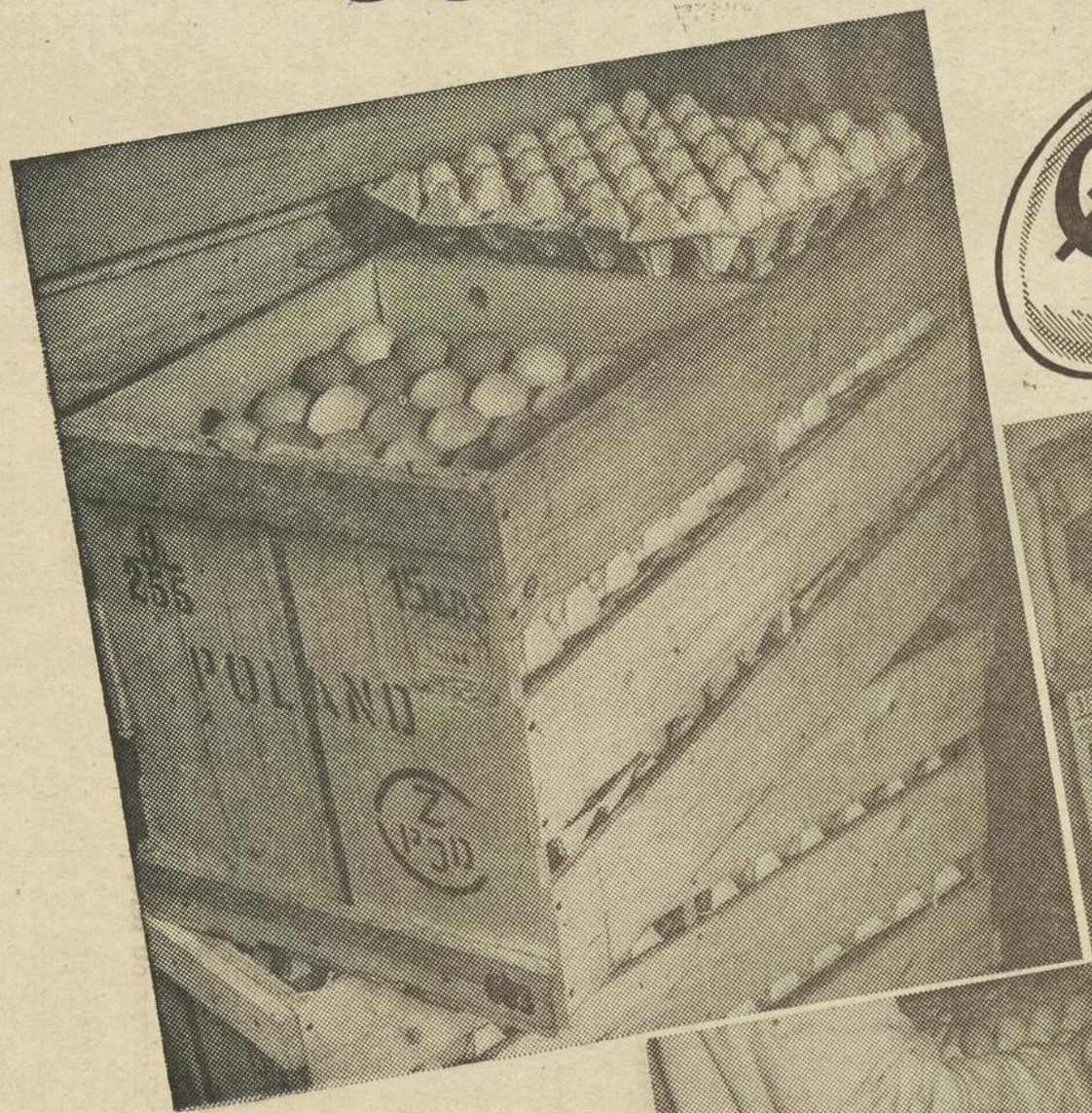
7, RUE MORIN — MONTMAGNY

TEL :

569-W

Le SCANDALE des OEUFS COMMUNISTES

achetés de POLOGNE par les amis de M. LAPALME à OTTAWA, soulève l'indignation dans toute notre province.



AFFIDAVIT

Je, soussigné, Victorin Hamelin, débardeur, domicilié au No 453 rue Champ de Mars, étant dûment assermenté sur les Saints Evangiles, dépose et dis:-

1. Je suis débardeur de mon métier;
2. En ma qualité de débardeur, alors que je travaillais, j'ai vu qu'un bateau portant le nom de "Assyria" de la compagnie Cunard Line, était ancré à la shed No 2;
3. Durant la journée du 24 mai, j'ai vu décharger de ce bateau des grosses caisses d'oeufs portant l'étiquette de provenance "Poland". Je suis convaincu qu'il s'agissait de caisses d'oeufs parce que des caisses étaient endommagées et que j'ai vu des oeufs cassés;
4. Toutes ces caisses furent entreposées dans la shed No 2 et le lendemain, le 25, des camions-remorques ont chargé cette cargaison et en un temps record, la shed était vidée du contenu de ces caisses d'oeufs venant de "Poland"
5. Je fais cette déclaration librement et de ma propre initiative.

Et j'ai signé.

Victorin Hamelin

Montréal, le 26 mai 1956.

Assermenté devant moi à Montréal,
ce 26ième jour de mai 1956.

Louise Kébel C. C. S. &

AFFIDAVIT

Je, soussigné, Eloi Girard, débardeur, domicilié au No 328 rue Champ de Mars, étant dûment assermenté sur les Saints Evangiles, dépose et dis:-

1. Je suis débardeur de mon métier;
2. En ma qualité de débardeur, alors que je travaillais, j'ai vu qu'un bateau portant le nom de "Assyria" de la compagnie Cunard Line, était ancré à la shed No 2;
3. Durant la journée du 24 mai, j'ai vu décharger de ce bateau de grosses caisses d'oeufs portant l'étiquette de provenance "Poland". Je suis convaincu qu'il s'agissait de caisses d'oeufs parce que des caisses étaient endommagées et que j'ai vu des oeufs cassés;
4. Toutes ces caisses furent entreposées dans la shed No 2 et le lendemain, le 25, des camions-remorques ont chargé cette cargaison en un temps record, la shed était vidée du contenu de ces caisses d'oeufs venant de "Poland".
5. Je fais cette déclaration librement et de ma propre initiative.

Et j'ai signé.

Eloi Girard

Montréal, le 28 mai 1956.

Assermenté devant moi à Montréal,
ce 28ième jour de mai 1956.

Jean Lelièvre
C. C. S. (Dir. de l'Info. et de l'Ext.)

photos prises dans un entrepôt des TROIS-RIVIÈRES

Deux lourdes remorques d'une maison de saison ont transporté la semaine dernière la plus grande partie de la cargaison de 10,000 caisses d'oeufs polonais arrivés à Montréal le 24 mai, à Trois-Rivières et à Québec.

Les OEUFS polonais inondent le marché québécois

Déjà les oeufs polonais sont rendus sur les comptoirs des épiceries de Trois-Rivières et de Québec et la concurrence avec les oeufs de notre région est commencée. Monsieur Lapalme et ses amis d'Ottawa porteront longtemps l'odieuse de cette transaction avec un pays situé derrière le Rideau de Fer.

Deux des nombreux témoins du déchargement des oeufs polonais
sur les quais de Montréal, le 24 mai dernier.

Une nouvelle question à M. Lapalme et à ses amis d'Ottawa:

EST-IL VRAI QUE CINQ AUTRES CARGAISONS D'OEUFS POLONAIS ARRIVERONT À MONTREAL D'ICI UN MOIS?



ORG. UNION NATIONALE — UNA-4

Le Jeune Commerce demande l'assurance-Automobile obligatoire

Le Jeune Commerce de la région des Alléghany réuni en congrès dimanche à l'Islet a adopté comme résolution d'intérêt provincial une mesure demandant l'application de l'assurance-automobile obligatoire dans la province.

Les cinq chambres de la région avaient envoyé des délégués à ce congrès. Ils y ont adopté de nombreuses résolutions qui ont été présentées à l'assemblée générale pour ratification.

Le comité des élections a choisi M. Jean-Louis Michaud, président du Jeune Commerce de St. Jean Port-Joli, pour succéder à M. Paul Gros d'Aillon à la présidence régionale. M. Fernand Lord, président du Jeune Commerce de Ste Anne de la Pocatière, a été élu premier vice-président et M. Jean-Charles Painchaud, président du Jeune Commerce de l'Islet, second vice-président.

Le comité des affaires des Chambres a adopté de nombreuses mesures destinées à rendre plus efficaces les activités des sections locales du Jeune Commerce.

A l'issue des assemblées, un banquet fut servi à la salle Belle-Isle et des allocutions y furent prononcées par M. Paul Gros d'Aillon, président sortant de charge. Jean-Louis Michaud, nouveau président et par M. Charles Blais, vice-président provincial, délégué de la Fédération à ce congrès.

Le banquet était présidé par M. Jean-Charles Painchaud, président du Jeune Commerce de l'Islet à qui incombait le soin d'organiser ce congrès.

Construction d'une église à Ste-Lucie

La petite église de Ste-Lucie de Beuregard, datant de près de 40 ans, a été démolie pour faire place à un nouveau temple, qui sera construit sur le même site au cours de la belle saison, grâce à la bonne administration du curé, M. l'abbé Eugène Bernier, des paroissiens et à la bonne entente de tous les contribuables de cette paroisse.

Grave accident de la route près de Cap St-Ignace

Un homme a perdu la vie, vendredi dernier, dans un accident survenu près du Cap St. Ignace et un autre a été grièvement blessé à cette même occasion. Eugène Chouinard, âgé de 44 ans, demeurant à St. Eugène, a été tué sur le coup et le conducteur du véhicule, M. Paul-Armand Thibault, âgé de 21 ans, s'en est tiré avec quelques fractures.

Roulant vers l'Islet, M. Thibault était au volant du pick

up, appartenant à M. Chouinard, quand, pour une cause encore inconnue, il perdit le contrôle du véhicule qui alla donner contre le garde-fou, cassant plusieurs poteaux. Sous le choc, la camionnette fut renvoyée de l'autre côté de la route et s'arrêta contre la rembarde enfonçant encore plusieurs poteaux.

Les deux occupants furent projetés hors de la cabine et l'on retrouva M. Thibault à plus de 150 pieds du lieu de

l'accident. Quant à M. Chouinard, il fut découvert, gisant, sans vie, sur le bord de la route, à 30 pieds de son camion.

Le blessé fut transporté à l'Hôtel-Dieu de Montmagny par les soins de l'ambulance Deladurantaye et la victime

fut amenée à la morgue Rueland, à Montmagny, après que le docteur Paul Gilbert eut fait le constat du décès. L'agent Gérard Bernier, de la police de la route, a fait les constatations d'usage et l'enquête a été confiée aux détectives Léo Caron et Maurice Blais.

PAUL BRETON

Transport général-Service de Bull Dozer
Pierre - Sable - Gravier à ciment
Excavation - Terrassement - Remplissage

11, RUE TACHE, Tél.: 523 MONTMAGNY

COMPAREZ avant d'acheter!

Voyez les **NOUVEAUX**

CAMIONS MERCURY

PRIX

Des prix défiant toute concurrence!

Quel que soit le genre de votre entreprise de transport, c'est un camion Mercury qu'il vous faut... un camion économique à tout point de vue. Car plus que jamais, les camions Mercury sont réellement plus avantageux... à l'achat... à l'usage... à l'échange!

Une puissance accrue plus profitable!

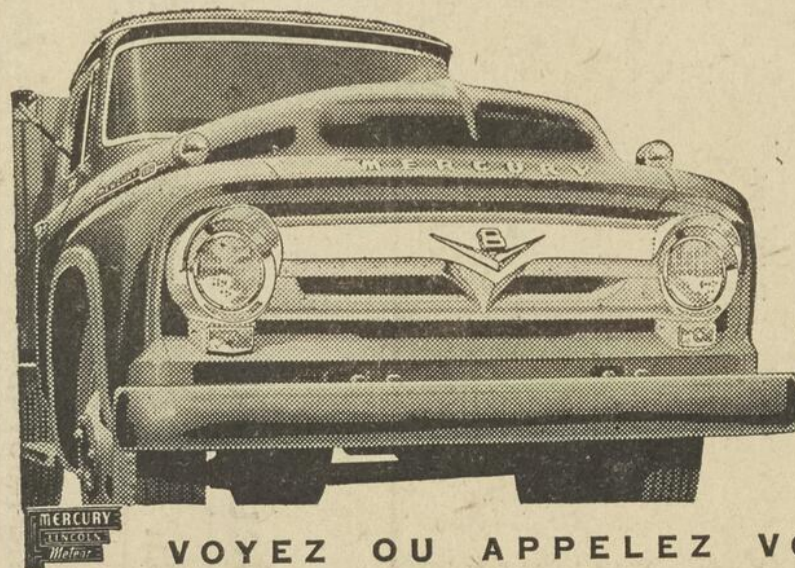
Les moteurs à course courte 6-cyl. ou V-8 fournissent une puissance accrue qui rend tout camion Mercury plus profitable. Choix entre 8 moteurs développant jusqu'à 212 CV. Moteur V-8 "Power King" avec carburateur à quatre corps et échappement jumelé.

Nombreux perfectionnements en vue d'un rendement maximum!

Les camions Mercury vous offrent nombre d'autres perfectionnements conçus en vue de vous fournir économiquement un rendement maximum pendant plus longtemps. Dans toutes les catégories de poids (du P.B.V. de 4,600 lb jusqu'au P.B.C. de 65,000 lb), Mercury vous offre ce qu'il y a de mieux. Votre vendeur de camions Mercury vous prouvera qu'ils sont incomparables.

À RENDEMENT ÉGAL, LEURS PRIX SONT LES PLUS BAS!

Les CAMIONS MERCURY diminuent les frais de transport



VOYEZ OU APPELEZ VOTRE VENDEUR MERCURY

LES MEILLEURS CAMIONS D'OCCASION SE TROUVENT CHEZ LES VENDEURS DE CAMIONS MERCURY

de **KUYPER** BLENDED GIN
La vraie saveur de Hollande
FONDÉE EN 1695
DISTILLÉ AU CANADA

PLUS QU'UNE FORTUNE . . .



Une rente de la Sun Life est plus précieuse qu'une fortune. Une fortune peut être dissipée ou perdue par suite de placements malavisés, mais les chèques de rente seront toujours les mêmes et vous les recevrez tant que vous vivrez.

Préparez-vous une retraite assurée.

Ls.-Philippe Fortin
3ème Avenue — Tél: 594

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA

Cartes d'Affaires

Téléphone : 2-3818

Hon. ANTOINE RIVARD, c. r.

DEPUTE DE MONTMAGNY

27, rue BUADE, — QUEBEC.

Pour toutes vos assurances consultez

Philippe Roy Inc.

Courtiers d'assurances agréés
MONTMAGNY

Bureau: 102, St. Jean-Baptiste — Rés. 5, St-Joseph, Tél: 240
Tél: 92 Rés. 5, Morin, Tél: 855

ASSURANCES

"La Laurentienne" Feu, Automobiles, Responsabilités, Accident.
Assurance sur la vie Jean-Marie PROULX HEBERT & PROULX

MONTMAGNY, TEL.: 73

Jean-Paul CLOUTIER B.A. Maurice CLOUTIER B.A., L.L.L. Gaston CLOUTIER Courtier d'Assurances

Licencié en Sciences Commerciales Notaire Saint-Paul de Montmagny Cté de Montmagny, — P. Qué.

Alex. Chouinard, C.R.
— AVOCAT —
38, rue St-Louis — Tél: 48
MONTMAGNY

Dr Cajetan Gauthier
F.R.C.S (C)
Bureau à l'Hôtel-Dieu
Consultations chirurgicales tous les après-midi de 2h. à 4h. sauf le samedi et les lundis, mercredi et vendredi soirs.

Tél: 462 Casier Postale 397
Dr. Germain FORTIN
Médecin-Chirurgien
Spécialité: Maternité et Gynécologie
9 Ste-Julie — Montmagny (Voisin Hôtel de Ville)

Dr ANTOINE FISET
Médecine générale & Obstétrique
8, rue St-Jean-Baptiste (Face à l'Eglise St-Thomas)
Tél: 755 — MONTMAGNY

Dr Edgar DENAULT
Médecin-Chirurgien
Rayons X Ultra-Sons
Bureau: 11h. à midi 1h. à 5h. p.m.
tous les soirs sauf samedi
Rue St-Ignace — Tél: 384

RENE SAMSON
Entrepreneur-Electricien
Vente d'accessoires électriques
Rue St. Jean-Baptiste—Tél: 209 — MONTMAGNY —

Dr M. LAVERDIERE
Chirurgien-Dentiste
20, de la Gare Tél: 293
MONTMAGNY

(suite de la page 2)

changer de parti, lorsque sa conscience l'exige. Il a aussi le devoir d'aller déposer son vote en toute liberté. "Mais si des cabaleurs viennent nous "achaler"?" Réponse: Dites-vous d'abord que ce n'est pas à votre honneur qu'on vienne ainsi vous tenter: on a donc l'impression que vous êtes achetable... C'est alors à vous de leur rendre leur monnaie et d'aller voter comme un homme ou une femme libres, suivant votre conscience.

"Pouvons-nous alors accepter leur argent, sans nous engager à voter pour eux?" Voici ce que le Cardinal Villeneuve répondait sur le sujet: "Sans qu'il y ait trafic des votes, il peut y avoir péché contre la prudence et aussi contre la justice distributive à accepter, à l'occasion du vo-

te, de l'argent ou des avantages temporels injustifiés. Cette faute peut être grave." Il est certain que si les cabaleurs recevaient toujours un humiliant refus à leurs démarches, ils perdraient de l'enthousiasme et du zèle. Ce sont nos compromis qui les encouragent. Que signifie la démocratie, si on enlève à

l'homme sa liberté, son plus précieux trésor? Donnez un vote suivant votre conscience et ne votez qu'une fois, même si votre nom est sur deux listes... Et voilà. Un vote honnête, ce n'est rien que ça, mais tout ça. Comité de Moralité de Sainte-Anne de la Pocatière

Cartes d'Affaires

"Boulangier, Fortier, Rondeau & Cie, C.A."

COMPTABLES AGREES — SYNDICS LICENCIES
Maurice BOULANGER, B.A., C.A., Syndic Licencié.
Guy FORTIER, B.A., L.S.C., C.A. — Réal RONDEAU, B.A., C.A.
P.-R. Thivierge, C.A., Raymond Kirouac, C.A., André Gagnon, C.A., Gérard Beaulieu, C.A.,
71, rue St-Pierre, Québec. — Tél.: 5-4955

Caron, Corriveau Renaud, COMPTABLES AGREES

Lionel CORRIVEAU, M.S.C., R.I.A., C.A.
Edifice Caisse Populaire
86, rue de la Gare, — Montmagny — Tél: 73
Résidence: 16, rue Ste-Marie — Tél: 702
MONTMAGNY — RIVIERE DU LOUP

G. A. PARIS, D.C. CHIROPRACTICIEN

103, rue de la Gare — Tél: 823
MONTMAGNY
CAP ST-IGNACE — Tél: 325

Installations et réparations électriques
Travail de tous genres en électricité

ROGER PROULX
ENT.-ELECTRICIEN
Rue Ste-Marie — Tél: 265-W
MONTMAGNY

Téléphone: 72
PARE & DAVELUY
AVOCATS
Rue St-Jean-Baptiste, MONTMAGNY (Edifice ALLARD)

Téléphone: 194
Jos. MARINEAU
B.A., L.L.L.
AVOCAT
31, rue du Dépôt, Montmagny

Gonzague BELANGER
B. A. LL. L.
NOTAIRE
Tél: bur.: 592 — Tél: rés.: 767
2, Rue St. Jean-Baptiste, MONTMAGNY.

Tél: Résidence et Bureau 839
Jules BLANCHET
B.A., LL.L.
AVOCAT
BUREAU
13, rue de l'Anse
MONTMAGNY

Téléphone : 73
GEORGES HEBERT
NOTAIRE
64, rue DU DEPOT, — MONTMAGNY

GILLES AUDET
ARPENTEUR-GEOMETRE
Ingénieur Forestier

88, Ave Turnbull, Québec — — — Tél: 3-2431
Bureau à Montmagny: le lundi de 9h.30 a.m. à 6h.p.m.
Edifice Banque Provinciale, rue St. Jean-Baptiste, Tél: 733

CINEMA LAFONTAINE

Samedi DIMANCHE LUNDI

23, 24 et 25 juin.

Alerte au Sud
(en couleurs)

J.-C Pascal — M. Canale

CINEMA TACHE

Dimanche Lundi MARDI

17, 18 et 19 juin.
La maison sur la plage
J. Crawford — J. Chandler

MERCREDI, JEUDI Vendredi et samedi

20, 21, 22 et 23 juin.
Les Indomptables
S. Hayward — R. Mitchum
Fantôme de Zorro.
Episode No. 6.

L'ajournement de l'affaire Thibault

Nos lecteurs trouveront ci-après le texte du jugement, prononcé par l'honorable juge J. Alfred Dion, pour remettre au prochain terme la cause de J.-E. Thibault inculpé de tentative de meurtre sur la personne du jeune Fernand Girard de Ste-Euphémie.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTMAGNY

COUR DU BANC DE LA REINE
(Juridiction criminelle)

No 9857

MONTMAGNY, Le quinziesme jour de mai
mil neuf cent cinquante-six

Présent: L'Hon. Juge J.-ALFRED DION
J. B. R.
(Juridiction criminelle)

SA MAJESTE LA REINE,
Plaignante,

—VS—
CHARLES-EUGENE THIBAUT,
Intimé,

JUGEMENT

SUR MOTION POUR REMETTRE LA CAUSE AU PROCHAIN TERME DES ASSISES CRIMINELLES:

ATTENDU que par requête signifiée au procureur de la Couronne, Me Gérard Levesque, procureur de l'accusé,

demande la remise de cette cause au prochain terme, pour divers motifs, entre autres qu'il lui est impossible de représenter l'accusé au présent terme des assises criminelles;

ATTENDU que le procureur de la Couronne s'oppose à cette motion pour remise, en alléguant que la Couronne est prête à procéder, et qu'elle pourrait subir un préjudice à la suite de la remise de cette cause;

CONSIDERANT qu'il s'agit d'une accusation portée contre l'accusé pour tentative de meurtre, le ou vers le 29 octobre 1955;

CONSIDERANT que lors de l'enquête préliminaire, l'accusé était représenté par Me L. Laroche, mais que ce dernier n'occupe plus pour l'accusé dans la présente cause;

CONSIDERANT qu'il appert que l'accusé a confié subéquemment sa cause à Me Gérard Levesque, mais que celui-ci n'était pas présent lors de l'appel de la présente cause et qu'il était représenté par son associé junior, Me Morin, lequel a déclaré qu'il n'était aucunement préparé à représenter l'accusé dans cette cause, et à plaider en son nom, mais qu'il comparait tout simplement afin de demander la remise au prochain terme des assises;

CONSIDERANT qu'après avoir été dûment appelé, Me L. Laroche et Me Gérard Levesque n'ont pas répondu à l'appel, et que ce fait a été consigné au dossier;

CONSIDERANT qu'à toutes fins pratiques, l'accusé se trouve sans aucun procureur qui puisse l'assister dans sa défense si sa cause procède au présent terme des assises;

CONSIDERANT que la Couronne ne peut souffrir aucun préjudice si la présente cause est remise au prochain terme des assises, mais que par contre, l'accusé pourrait souffrir un préjudice sérieux si on le forçait à subir son procès présentement, sans l'assistance de son procureur;

CONSIDERANT qu'il s'agit d'une première remise, puisque c'est la première fois que cette cause est soumise à la Cour du Banc de la Reine, juridiction criminelle;

POUR CES MOTIFS:

ACCORDE la requête de l'accusé; et ORDONNE que la présente cause soit remise au prochain terme des assises criminelles.

J. B. R.
(Juridiction criminelle)

FER ORNEMENTAL



Bras de galerie
Escalier, Braquettes

SOUDURE

de tous genres
GAZ, ELECTRICITE

Atelier TREMBLAY Enr.

C.P. 327 - TEL. 860w3
RUE DU PEUPLE MONTMAGNY

LEMIEUX ET PROULX ENR.

Leopold LEMIEUX, prop.
Matériaux de construction
Bois brut et préparé
Contreplaqué

Rue du Palais de Justice - C.P. 11, Montmagny.

DE RETOUR

Le Dr Emmanuel Gobeil, optométriste

est de retour à son bureau tous les jours de la semaine de 10h. a.m. et de 2h. à 4h. p.m., sauf le jeudi après-midi et le vendredi soir de 7h.30 à 9h.30

Quoi de plus simple?*

(1) Le matelot voit venir un navire et avertit le capitaine (2) qui envoie le perroquet (3) porter un message au timonier (4) qui, en signalant au navire d'arrêter, tire la corde (5) et hisse le pavillon. Les deux équipages crient en chœur:

"UNE MOL POUR MOI"

* Un moyen plus simple: téléphonez à l'épicier du coin ou faites signe au serveur.

LA BIÈRE QUI VOTRE ARRIÈRE. GRAND-PÈRE BUVAIT

Spécialiste

Bureau à Montmagay:
le samedi
à l'Hôpital

Dr Paul Bigué

Ex-élève des hôpitaux
de Montréal et New-York

SPECIALITE:

Maladies des Yeux, Oreilles
Nez, Gorge,
449, 3e Avenue — Québec

Les ailes de la liberté



L'Aviation Royale du Canada a besoin de jeunes gens éveillés, ambitieux, au caractère bien tempéré, pour compléter les cadres de son personnel navigant.

Le CARC offre à la jeunesse canadienne des situations modernes et fières à titre d'officiers: pilotes et observateurs, dans ses avions de chasse ou de transport, et il ouvre la voie vers une carrière noble et passionnante dans l'aéronautique. Dans l'Aviation, vous bénéficiez de nombreux avantages tout en étant bien rémunérés.

Ecrivez, dès aujourd'hui, pour obtenir tous les renseignements concernant les COURS du personnel navigant du CARC ou consultez l'officier d'orientation au centre de recrutement le plus près de chez vous.

CONDITIONS D'ADMISSION:

Âge—17 ans et pas plus de 25 ans.
Instruction—11e scientifique, ou mieux.
Santé—Satisfaisante aux examens médicaux du CARC.

Centres de recrutement du CARC
678 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal
Edifice du Capitot, 146, rue St-Jean, Québec
239, rue Queen, Ottawa

Veuillez m'envoyer, sans obligation, tous renseignements sur les conditions d'enrôlement du CARC.

NOM.....
ADRESSE.....
VILLE..... PROV.....
DEGRÉ D'INSTRUCTION.....
ÂGE.....

CORPS D'AVIATION
ROYAL CANADIEN

LE PEUPLE

Vendredi le 15 juin 1956

LE PEUPLE

Page 9

La requête du Comité de Moralité

COMTE DE MONTMAGNY

Paroisses	Signatures	Refus
Montagny	99.7%	0.3%
Iles-aux-Grues	100 %	0
St-Pierre	100 %	0
St-François	100 %	0
Berthier	100 %	0
N.-Dame du Rosaire	100 %	0
Ste-Euphémie	100 %	0
Ste-Lucie	100 %	0
Lac Frontière	100 %	0
St-Just-de-Bretenières	100 %	0
St-Fabien-de Panet	100 %	0
St-Paul	99 %	1 %
Ste-Apolline	100 %	0
Cap St-Ignace	100 %	0

COMTE DE L'ISLET

St-Jean-Port-Joli	88.7%	11.3%
Ste-Louise	98 %	2 %
Ste-Perpétue	97.8%	2.2%
L'Islet	98.8%	1.2%
St-Eugène	96.8%	3.2%
Tourville	94.7%	5.3%
St-Marcel	100 %	0
St-Cyrille	100 %	0
St-Aubert	96.6%	3.4%
St-Damase	90.4%	9.6%
Ste-Félicité	96.2%	3.8%

COMTE DE KAMOURASKA

Paroisses	Signatures	Refus
Ste-Anne-de-la-Pocatière	94 %	6 %
St-Pacôme	93 %	7 %
St-Denis	97 %	3 %
St-Alexandre	97 %	3 %
St-André	93 %	7 %
St-Joseph	98 %	2 %
St-Pascal	89 %	11 %
Ste-Hélène	91 %	9 %
Kamouraska	92 %	8 %
St-Onésime	90 %	10 %
St-Philippe	87.2%	12.8%
St-Germain	98.6%	1.4%
St-Gabriel	89.5%	9.5%
St-Bruno	91 %	9 %

COMTE DE RIVIERE-DU-LOUP

St-François	100 %	0 %
St-Patrice	100 %	0 %
St-Ludger	100 %	0 %
Notre-Dame du Portage	100 %	0 %

N.B. A St-Adalbert et à St-Antonin, les signatures ont été recueillies mais nous n'avons pas exactement le nombre de ceux qui ont refusé de signer. Dans les paroisses suivantes, le travail est en marche et nous attendons les résultats sous peu: St. Pamphile, St. Omer, St. Eleuthère, St. Athanase. Enfin, pour les seules paroisses de Rivière Ouelle et de St. Roch des Aulnaies, il n'y a eu rien de fait, faute d'organisation locale.

Dans chaque paroisse, un certain nombre d'électeurs n'ont pas été vus. Nous avons fait les statistiques sur le total de ceux qui ont été approchés.

8 candidats en faveur d'élections honnêtes

Depuis quelques mois le Comité diocésain de Moralité mène activement une campagne pour obtenir des élections honnêtes, saines, sans boisson.

Les démarches du Comité ont été couronnées du plus franc succès puisque les huit candidats en lice dans le diocèse ont promis leur appui en signant la déclaration suivante: "Je soussigné, candidat dans la circonscription électorale de... pour faire suite à la requête de mes électeurs qui m'a été présentée par le Comité diocésain de Moralité; pour répondre aux désirs des corps publics et des associations, désirs exprimés par résolution, je m'engage à faire des élections honnêtes et à ne pas utiliser de boisson pour fin électorale. En même temps, je m'engage à donner des ordres à mes organisateurs pour faire respecter ces engagements, ceci en vue de sauvegarder le libre exercice du droit de vote, de protéger la conscience des citoyens et la paix dans les familles."

Tous les candidats du diocèse (suite à la page 16)

Faisons notre devoir

POUR TOUT CITOYEN, voter est à la fois un privilège et un devoir. Puisque c'est par le suffrage universel que se maintient la démocratie — le gouvernement où le peuple est souverain —, chacun de nous se doit de concourir à l'élection d'un chef qui servira le mieux sa province et de candidats qui, tout en étant fidèles à ce chef, respecteront nos libertés. On ne peut avoir que les gouvernants que l'on revêt de l'autorité.

Eclairés que nous sommes sur ce devoir de charité sociale qu'est la participation à la vie politique, c'est sans entêtement comme sans rancune que chacun de nous se rendra voter, mercredi, le 20 prochain. Chacun doit s'occuper de sa province, tout comme il est devant Dieu tenu de le faire de sa famille. "Tout citoyen doit contribuer autant qu'il le peut au bien commun de sa propre nation", a écrit Pie XI.

La cabale de la présente lutte fut plutôt mouvementée et certains aspirants au pouvoir se sont prêtés à des attaques qui n'eurent rien d'édifiant, il faut l'admettre. Prises au sérieux, ces accusations (pour reprendre un mot de "Notre Temps", mot reproduit dans "Le Soleil" du 2 juin dernier, page 4) ne seraient pas loin de nous faire conclure "que les hommes politiques sont tous des bandits, des voleurs, des imprévoyants, des gens qui sacrifient l'intérêt public aux intérêts particuliers..." Cependant, puisque nous sommes pleinement persuadés du contraire, oublions, effaçons la haine de nos coeurs et, en vrais catholiques que nous sommes, rendons-nous voter avec droiture, puisqu'il est de notre devoir de maintenir chez nous la démocratie, le plus avantageux des systèmes gouvernementaux.

Nous aurons d'ailleurs, n'en doutons pas, les gouvernants que nous méritons.

SUREP

MISE AU POINT

A M. L'EDITEUR

Si j'ai été bien renseigné, le candidat libéral dans Montmagny, le Dr. Laurent Lizotte, aurait déclaré qu'il aimerait me voir aux côtés de l'Honorable Antoine Rivard dans les assemblées.

J'ignore dans quel but le Dr. Lizotte me signale à l'attention du public, mais pour le fixer à ce sujet, je tiens à lui faire savoir que l'Honorable Antoine Rivard n'a pas besoin de mon appui sur les tribunes pour mener sa campagne.

Si j'ai cru devoir accorder mon faible concours à l'Honorable Rivard, c'est comme tout simple citoyen qui croit sincèrement que la valeur d'un homme comme M. Rivard par

ses qualités exceptionnelles et ses nombreuses réalisations dans le comté de Montmagny, lui mérite reconnaissance et encouragement.

Si par cette allusion, le Dr. Lizotte veut m'attaquer personnellement, il a toute liberté de le faire, et je ne crains aucunement ce qu'il pourrait dire à mon sujet. Mon nom, celui de ma famille, ma réputation sont bien connus de

toute la population de Montmagny, mais je tiens à savoir si l'Honorable Jean Lesage et tous les bons chefs libéraux de la ville de Montmagny que je connais très bien pour avoir fait plusieurs campagnes fédérales avec eux approuvent la conduite du Dr. Lizotte. M. Lizotte a sans doute oublié que je suis indépendant en politique, ce qui veut dire que j'appuie toujours le meilleur homme. C'est ce que je fais dans la présente lutte.

J.-A. FORTIER

EN MARGE DES ELECTIONS

● A St. François, le candidat libéral aurait produit un affidavit d'un citoyen de St. Euphémie accusant un organisateur de l'Union Nationale d'avoir fait pression sur lui en le menaçant de lui faire perdre ses allocations familiales. L'affaire a pris un drôle d'allure quand le prétendu signataire de l'affidavit a déclaré ensuite qu'il n'avait jamais rien signé de la sorte et que la lettre produite était un faux forgé par les libéraux.

● Au Lac Frontière, comme les orateurs libéraux invitaient le maire à présider leur assemblée, celui-ci accepta en leur disant: "Je veux bien, mais à condition que vous soyez polis. Sinon, je quitte l'estrade." Cette formule a eu du succès et plusieurs autres maires du comté donnent maintenant cet avertissement aux libéraux.

● L'institut de l'enquête Gallup continue ses sondages d'opinion. Au début de la campagne, il accordait 49% du vote à l'Union Nationale et 37% aux libéraux. Il donne maintenant 54% à l'Union Nationale et 26% aux libéraux.

Grande Soirée Récréative

Samedi 15 juin, à 9 hrs. au

CENTRE CIVIQUE de MONTMAGNY

Avec l'orchestre de

JULES MORENCY

ENTREE: 0.50 par personnes. Pour les membres seulement

Toujours à la page



Beaumont

CONFECTION POUR HOMMES
32, RUE DE LA GARE, MONTMAGNY

La mode



Pour les sorties, cet été, et les soirées de danse, voici une robe confortable et fraîche, en même temps qu'élégante. Elle est de coton fin et plissé. Le corsage est comme accroché au cou et comporte des boutons à la taille, pour donner un ajustement parfait. Ces boutons sont de préférence couronnés par une pierre ou un bijou qui fera ressortir le corsage. De son côté, la jupe bien évasée, avec son frou-frou naturel, donnera à cette toilette une charmante note de jeunesse. Le noir ou le brun foncé sont les teintes suggérées. Les accessoires blancs ou roses conviendront fort bien.

LE COMTE DE . . .

(Suite de la page 1) polls seraient ouverts le 20 juin. 15 de ces bureaux de scrutin sont situés dans la ville de Montmagny.

L'Hon. Antoine Rivard tiendra encore deux assemblées avant l'élection. Dimanche, il parlera à Cap St. Ignace au cours de l'après-midi et mardi soir, il s'adressera aux électeurs de Montmagny à l'arène.

La victoire attend l'Hon. Antoine Rivard et ses supporters au soir du 20 juin, mais il la faut éclatante et il n'est personne pour douter que la majorité du candidat de l'Union Nationale ne doive s'accroître encore de quelques centaines de votes. C'est à cet objectif que seront consacrés tous les efforts de tous les citoyens du comté qui veulent le progrès et le développement de notre région.

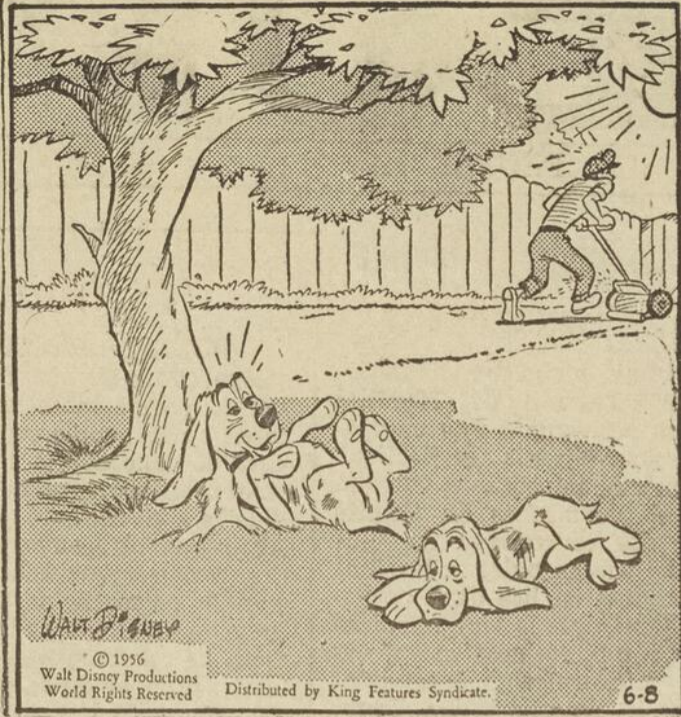
Mais si brillante que soit la victoire, nous connaissons assez notre population pour savoir que son triomphe se fera dans le respect de l'ordre et le calme.

Un MAL de DOS peut être un Avertissement

Le mal de dos est souvent dû à la paresse des reins. Quand les reins ne fonctionnent pas, l'excès d'acidité et les déchets restent dans l'organisme. Un mal de dos, un repos brisé ou cette sensation de fatigue et de tête lourde peuvent s'ensuivre. C'est le moment de prendre des Pilules Dodd's pour les Reins. Les Dodd's stimulent les reins. Vous vous sentez mieux, dormez mieux — travaillez mieux. Achetez des Pilules Dodd's pour les Reins maintenant. 517

LA MENAGERIE JOYEUSE

par Walt Disney



© 1956
Walt Disney Productions
World Rights Reserved
Distributed by King Features Syndicate.

6-8

"Je me demande où ils ont pris cette expression:
"Travailler comme un chien!"

HUBERT

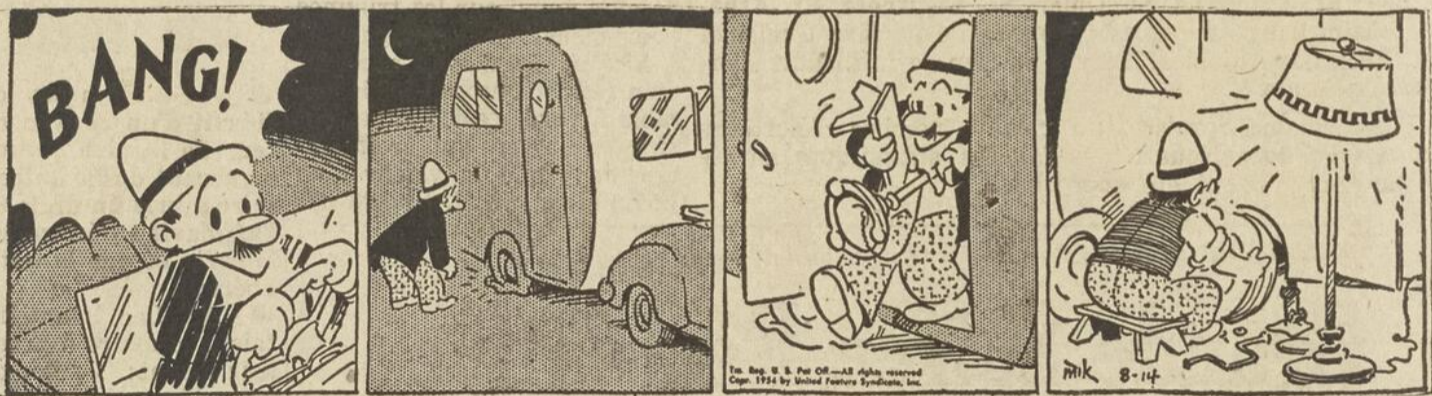
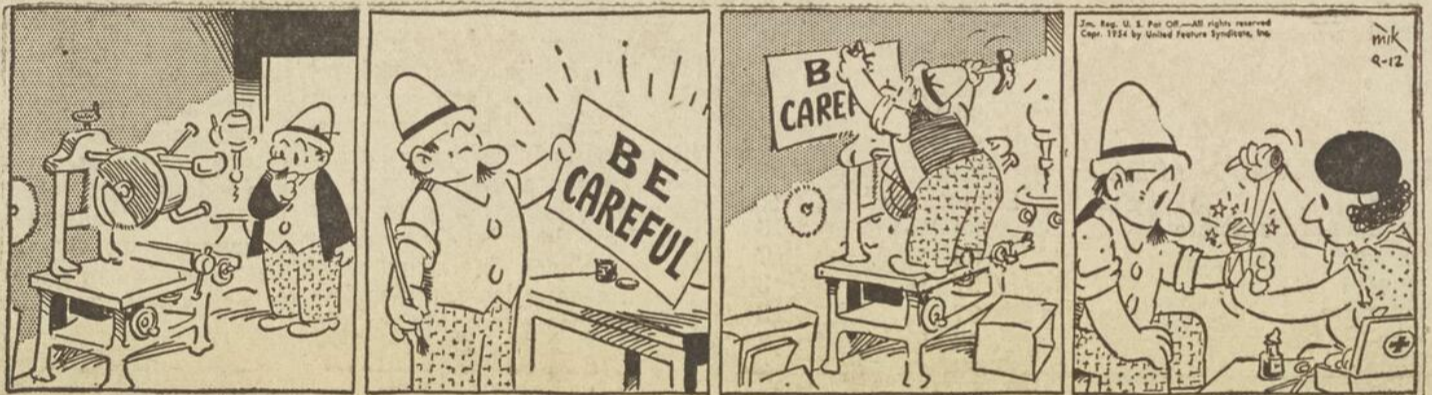


© 1956, King Features Syndicate, Inc., World rights reserved.

6-6

"Dans le monde, pourquoi me regardes-tu comme ça?
Qu'est-ce que j'ai fait de mal, encore?"

Les Aventures de FERDINAND



LISETTE

Par Paul ROBINSON



Jumeaux plus rapides que le son



(Central Press Canadian)

Les jumeaux sont rares dans l'aviation canadienne. En voici deux, les frères Bernard, à gauche, et Gerald Gower, de Wentworth, Nouvelle-Ecosse, actuellement cantonnés à Grostenquin, en France. Dans l'escadrille de combat no 2 de l'Aviation canadienne, ils viennent de recevoir leur diplôme pour avoir dépassé la vitesse du son dans un Sabre de fabrication canadienne.

Une Dionne dans les fleurs



(Photos Central Press Canadian)

L'une des célèbres jumelles Dionne, Marie, a récemment ouvert un studio de fleuriste à Montréal, ce qui a fait sensation, bien entendu. L'établissement est à deux pas de l'Hôtel-Dieu, rue St-Urbain, et s'appelle le Salon Emilie, en souvenir de l'une des jumelles, décédée en août 1954. Dès leur tendre enfance Marie et Emilie aimaient la culture des fleurs, à Callender. C'est la première entreprise commerciale de l'une des Dionne depuis qu'elles ont atteint leur majorité, et obtenu le contrôle de \$250,000 chacune. Ci-haut, on reconnaît Marie, à droite, avec Anna, Emma et Cécile.

"Docteur" à 12 ans



(Central Press Canadian)

La petite SHIRLEY DARLOW, de Woodridge (Ontario), est en train de donner un bel exemple. Agée de 12 ans, et vivant sur une ferme, elle souffre du diabète. Loin des grands centres et des médecins, elle s'est improvisée son propre médecin. Le gouvernement lui envoie par la poste sa provision d'insuline ainsi que l'équipement pour se donner des injections et pour faire l'analyse de son sang. "Cela n'est pas trop dur, dit-elle, une fois qu'on a pris le tour". Ce qui ne l'empêche aucunement de s'amuser comme tous les autres enfants, et de briller au terrain de balle.

L'ACTUALITE EN IMAGES

EN EXCLUSIVITE REGIONALE A "LE PEUPLE"

Un ambassadeur de bonne entente



(Central Press Canadian)

Le président des clubs Lions à travers l'univers, M. Humberto Valenzuela, de Santiago (Chili), montre ici la médaille de l'Ordre du Mérite des Lions qu'il est allé récemment présenter au premier ministre Louis-S. St-Laurent, à Ottawa. M. Valenzuela profite de son séjour au Canada pour visiter divers centres, notamment Montréal, Québec et Halifax. Il est aussi président de la Banque du Chili. Depuis qu'il a entrepris une tournée de bonne entente, l'an dernier, il a couvert 200,000 milles aériens, visitant 64 pays. Les clubs Lions comptent 540,000 membres dans 75 pays.

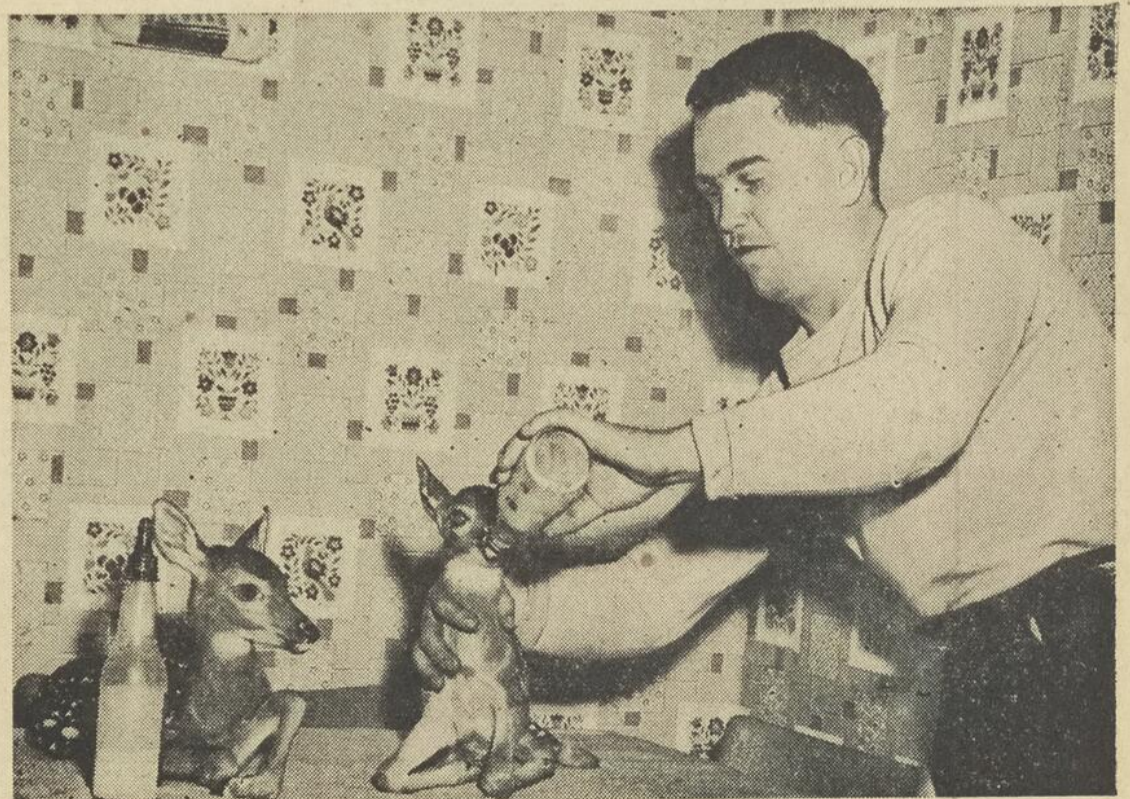
No 13

SOLUTION DES MOTS CROISES

S	E	G	R	A	I	R	I	E		
U	V	A	I	R	E		S	P	A	
F	E	R		A	N	E	M	I	E	R
F	I	N	A	L	I	T	E		R	E
O	L	I	M		S	E	N	N	E	S
C		S	I	E	S	T	E		R	O
A	S	A		L	E	E		B		R
T	A	I	E		I		A	R	E	C
I		R	U	E		S	A	I	S	I
O	R	E	E		P	U		S	O	N
N	U	S		F	O	R	C	E	N	E

Lisez régulièrement LE PEUPLE

Deux nourrissons hors de l'ordinaire



(Central Press Canadian)

Le citoyen James Muma, de Chippewa, Ontario, n'est pas père de famille, mais il en connaît certains problèmes, depuis qu'une daine est venue se casser le cou dans la clôture de sa propriété et, au cours de l'accident, a donné le jour à deux faons. Un garde-chasse a dû achever la mère, mais les deux rejetons, bien portants, ne demandent qu'à vivre, et M. Muma les nourrit au biberon, avec du lait de chèvre.

BON PREMIER

Le golf devient de plus en plus BON PREMIER de tous les sports d'été et nombreux ceux qui le considèrent comme le plus reposant et le plus sain des délassements.



BONNE PREMIERE... La Bière

Après votre partie de golf, rien de mieux qu'une bonne DOW pour agrémenter la conversation avec vos partenaires. DOW est une bière de qualité, savoureuse en toutes occasions.



DOW EST LA SEULE BIÈRE 'CLIMATISÉE'

OTTAWA EST SE

DUPLESSIS
 a prouvé depuis
 longtemps ses bons
 sentiments envers
 la classe agricole



Cultivateurs du Québec:

- 1.- Monsieur Duplessis a rénové et modernisé l'agriculture de la province de Québec par :
- Le crédit agricole
 - L'électrification rurale
 - Le drainage des terres
 - Les améliorations par la machinerie lourde
 - L'enseignement agricole
 - Un conseil supérieur de recherches
 - L'aide aux coopératives
 - L'abolition des dettes des commissions scolaires
 - La voirie rurale
 - La loi des aqueducs ruraux
 - Des meilleurs salaires aux bûcherons
 - L'aide aux caisses populaires
 - L'aide à l'établissement des fils de cultivateurs
 - L'insémination artificielle
 - Un office des marchés agricoles
 - L'interdiction de la vente de la margarine
 - La protection sanitaire des animaux
 - Un marché central des produits agricoles
 - La construction d'entrepôts frigorifiques
 - L'entretien des chemins d'hiver
 - Les pensions aux mères nécessiteuses
 - " aux aveugles
 - " aux vieillards
 - " aux invalides
 - L'aide à la petite industrie
 - L'aide aux orphelinats agricoles

Une question à M. Lapalme et à ses amis d'Ottawa:

Pourquoi ne restez-vous pas à Ottawa pour

L RESPONSABLE

LAPALME
ne fait que des promesses
et place sur le dos du
provincial les erreurs
du FÉDÉRAL

que de vendre à ré-
on **aux cultivateurs**
Québec les surplus de
de l'Ouest, Ottawa pré-
les laisser pourrir dans
champs, ou encore, les
à bas prix et à crédit
pays derrière le
au de Fer.

LES CÉRÉALES DE L'OUEST à bas prix NE SONT PAS pour VOUS

Nos cultivateurs ont un pressant besoin de céréales à **prix abordables**, pour pratiquer d'une manière profitable, l'élevage de leurs animaux. Les amis de M. Lapalme à Ottawa fixent des "prix de plancher" **trop bas** pour le porc, le mouton, le veau, etc..., et, par contre, des prix **trop élevés** pour les moulées servant à l'élevage de ces animaux. Et ce sont les mêmes gens d'Ottawa qui s'imposent dans une campagne électorale provinciale qui ne les concerne pas, et qui viennent dire à la face de nos cultivateurs que ceux-ci souffrent d'un malaise. Ils poussent l'audace jusqu'à affirmer que Duplessis "n'a pas de politique agricole". Nos cultivateurs sont trop intelligents et ont un trop bon jugement pour ajouter foi à de telles affirmations de nos adversaires qui savent, eux aussi que :

en vertu du pacte confédératif

Ottawa est seul responsable

ES PRIX ET DE LA VENTE
des produits agricoles

occuper des problèmes de nos cultivateurs ?

CRÉDITISTES! voyez les libéraux sous leur vrai jour...

le 25 février 1947.

Monsieur Ludger Dionne, M.P.
Division de la Beauce,
Chambre des Communes,
Ottawa, Ont.

Cher monsieur,

De retour à Québec, je me suis occupé de vous trouver un scribe qui accepterait d'écrire des articles pour ridiculiser la doctrine du Crédit Social.

Il s'agit de monsieur Cyrille Felteau, journaliste au Soleil. Je connais suffisamment monsieur Felteau pour savoir qu'il peut ridiculiser avec cynisme au besoin la doctrine du Crédit Social. Il possède, à mon sens, suffisamment de tact pour ménager la susceptibilité des tenants de cette doctrine.

Je crois que c'est l'homme qu'il vous faut. Il connaît bien la doctrine du Crédit Social, et par conséquent, il en voit mieux les points faibles. Je pourrai si vous le désirez vous le faire rencontrer lors de votre prochain voyage à Québec.

Bien à vous,

Henri A. Dutil,
Organisation libérale,
72½ rue St-Pierre,
Québec.

HAD/AM



Chambre des Communes
Canada

Ottawa,
le 27 février 1947.

Monsieur Henri A. Dutil,
Organisation libérale,
72½ rue St-Pierre,
Québec.

Cher monsieur,

Agréez mes sincères remerciements pour ce qui est contenu dans votre lettre du 25 février.

Je communique immédiatement avec monsieur Felteau afin de prendre avantage du talent de ce monsieur pour le bénéfice de la cause libérale.

Respectueusement vôtre,

Ludger Dionne, M.P.,
député de Beauce, P.Q.



Ecole d'Arts et Métiers de Montmagny

COURS DE METIERS: 2 ans
et les 3 premières années du cours technique

Menuiserie — Mécanique d'ajustage — Electricité
Mécanique d'automobile — Soudure — Forge

Inscriptions: 11 au 23 juin.
Examens d'admissions: 26 et 27 juin.

Prospectus et renseignements sur demande.

Ministère du Bien-Etre Social et de la Jeunesse

Hon. Paul Sauvé, c.r.,
ministre.

Gustave Poisson, c.r.,
sous-ministre.

SERVICE GRATUIT

du posage de prélaris, tapis ou tuiles achetés de

Bertrand Blanchard

19, rue St-Jacques — Montmagny

Vous ne payez que le prix courant. Pour échantillons
ou estimé, venez ou téléphonez à 277-W.

Montmagny: Tél.: 353 w

L'Isletville: Tél.: 25-s-12

M. LETOURNEAU INC.

Matériaux de construction

Spécialité:

- Bardeaux d'asphalte
- Papier à lambris de toutes sortes
- Amiante, Insul-Board, Sheetrock
- Chaux, briques, blocs de ciment

ACHETER IMMEDIATEMENT, C'EST ECONOMISER
MONTMAGNY. L'ISLETVILLE

Bénédiction des automobiles

Son Excellence Mgr Bruno Desrochers bénira les automobiles, dimanche le 17 juin à 2 hrs p.m., au sanctuaire champêtre Notre-Dame de Fatima à Ste Anne de la Pocatière. Tous les automobilistes du diocèse sont invités spécialement à cette cérémonie qui coïncide avec la campagne de sécurité routière menée par la Chambre de Commerce des Jeunes de Ste-Anne de la Pocatière.

Le but de cette bénédiction est de demander collectivement au Ciel d'éloigner de notre route les irresponsables et les buveurs qui sont une véritable plaie pour nos chemins publics. Les automobilistes demanderont aussi d'être préservés des accidents dus à des causes qui échappent au contrôle du conducteur.

Mais les automobilistes en profiteront également pour réfléchir à leurs propres responsabilités. Ils se rappelleront que conduire une voiture sur les routes publiques est un privilège et non un droit, et que de toute façon, la courtoisie et la gentillesse existent là comme ailleurs. Ils s'appliqueront cette règle d'or "Dans l'observance du code de la route, être aussi sévère pour soi-même que pour les automobilistes qu'on croise", et avec l'aide de Dieu, ils feront de beaux voyages, agrémentés de joyeux incidents qui seront en définitive beaucoup moins dispendieux que les incidents malheureux.

Son Excellence donnera une médaille de St-Christophe à chaque automobiliste présent.

Annonces classifiées

Votre emploi actuel vous assure-t-il, en plus des nécessités quotidiennes, le confort, la réalisation de vos ambitions personnelles, le tout pour le bien-être de ceux qui vous sont chers? — Vous désirez améliorer votre revenu? — Alors, nous pouvons vous aider. Nous disposons d'une localité vacante, pour un homme ambitieux, anxieux de devenir indépendant et marchand prospère. Produits de la plus haute qualité et de réputation internationale. Produits annoncés nationalement dans les grandes revues. Pas de déboursés. Gros revenu dès le début. Crédit généreux aux personnes responsables. Programme d'assurance-vie gratuite. Automobile ou camionnette nécessaire. Entraînement aux frais de la compagnie. L'aspirant devra être âgé de 25 à 55 ans. Ne manquez pas cette occasion, écrivez à la Compagnie J. R. Watkins, 350 rue St-Roch, Montréal, P.Q.

Chalet à Louer
A Berthier, meublé, chauffé, eau, électricité, très propre. Tél.: 433-w 15-6 2 fs

A LOUER
17, rue Ste-Marie, appartement de deux pièces, chauffé, Tél.: 349-w — Appeler à l'heure des repas. 15-6 3 fs

ZENITH "50-X"

Jamais jusqu'ici un tel appareil auditif donnant rendement, avantage et assurance pour seulement \$50.00.

En vérité, voici un nouvel appareil auditif qui reflète de toutes manières les standards traditionnels de ZENITH en qualité et en prévoyance. Le 50-X est si petit et si léger que vous oubliez presque que vous le portez.

En vente à la

Pharmacie Bergeron

Rue St-Jean-Baptiste
Tél: 333
Montmagny

Pour les constructeurs et les bricoleurs

Bois et matériaux de construction. — Contreplaqués de merisier et B. C. Fir.

Spécialité: portes en merisier au meilleur prix du marché.

Armand Nicole

21, rue St-Pierre,
C. P. 424 — Tél.: 253
"En face de l'Ecole St-Mathieu".

Route Watkins disponible. Les Produits Watkins sont annoncés nationalement, très connus et se vendent bien. Nous avons une ouverture pour homme ou femme dans Montmagny. Rien à investir. Aucune expérience nécessaire car nous vous entraînons. Si vous pouvez fournir de bonnes références, faites application en écrivant à M. F. Granger, 350 St-Roch, Montréal.

Poêle émaillé noir et blanc avec souffleur à l'huile, de marque "Kemac", et attachement électriques. Un évier 18 x 30 en fonte. Laveuse de marque "Coffield" en très bon ordre.
S'adresser à: M. Armand Paquet 16 Rue du Manoir,
Tél.: 88 1-6-3 fs

Chalet à louer à Berthier, avec eau courante, vaisselle, lits et matelas fournis, chauffage à l'huile, huile fournie, avec ou sans réfrigérateur. S'adresser à Mlle Mireille Guay, 7 rue du Peuple, tél.: Tél.: 860-s-4 8 6 4 fs

Restaurant bien situé avec loyer; conviendrait à un couple qui désirerait augmenter leur revenu, à un prix très convenable.

Chalet à Louer
Chalet à louer au Lac des Plaines. Très bonnes conditions.

LES IMMEUBLES
MONTMAGNY ENR.
Robert Bernier, gérant
14, rue St-Magloire Tél: 105
Montmagny

COMMERCES

MANUFACTURE de portes et châssis avec contrats de la Défense Nationale pour la fabrication de châssis et boîtes à cartouches. Pouvant employer jusqu'à 30 hommes \$15,000.00 comptant, balance à termes. GARAGE avec propriété, équipement de remelage de pneus. Très bon chiffre d'affaires. Le seul du genre à Montmagny.

STATION service située sur la route Trans-Canada, à vendre, avec conditions faciles.

PROPRIETE située sur la R. R. No 1, à Cap St-Ignace, avec 1,500 pieds de terrain pour culture de fraises. 20 pommiers, 40 pruniers et 6 cerisiers. Endroit idéal pour motel.

A ST-EUGENE, moulin à farine. Bonnes conditions. Bon chiffre d'affaires. Cause de vente: santé. Restaurant à vendre sur la route Trans-Canada Berthier.

MAGASIN de 5 étages, dans le centre des affaires à Montmagny, inoccupé. Bonnes conditions.

Plusieurs hôtels à vendre Berthier Montmagny, Cap St-Ignace.

POSTE DE COMMERCE à vendre. épicerie-boucherie, gros chiffre d'affaires desservant 9 paroisses du comté de l'Islet avec équipement neuf, camions pour desservir. Abattoir et étable pour commerce de gros. MML

30,000 PIEDS de terrain, situé à Val St-Michel, bas prix et bonnes conditions. MM

MAISON NEUVE de 3 logements, située St-Albert le Grand, chauffage central, 1 logement libre à l'acheteur, bonnes conditions pour vente rapide.

MAISON NEUVE 2 logements, St-Pascal nord, près de l'église.

TERRAIN à VENDRE rue des Franciscains, à Lauzon bon marché.

PROPRIETE avec restaurant dans le centre des affaires, pouvant servir pour maison de pension à Montmagny.

PLUSIEURS TERRES avec roulant dans Montmagny et le comté.

Pour renseignements concernant des offres, s'adresser à:

Commerce Général à Cap St-Ignace. Prix avantageux.

LES IMMEUBLES
MONTMAGNY ENR.
Robert BERNIER, gérant
3 rue Magloire

Tél.: 105, Montmagny

Comité féminin de l'Union Nationale

. Vendredi le 15 juin: PROJECTION D'UN FILM

A 8 h. 30 au Lafontaine: ARTISTE INVITE

. Samedi le 16 juin: SOIREE ARTISTIQUE

AVEC

A 8 h. 30 au Lafontaine: COLETTE ET ROLAND

GUY LEPAGE

JEAN GAGNON

JACQUES LAROCHELLE

JEAN-LOUIS ROUSSEAU

GEORGES-HENRI BERNIER

. Dimanche le 17 juin:

PROJECTION D'UN FILM AU CINEMA LAFONTAINE

. Lundi le 18 juin:

SOIREE-CONCERT AU CENTRE CIVIQUE DE MONTMAGNY

De 8 h. 30 A 11 h. — ARTISTES INVITES

L'honorable Antoine Rivard rencontrera les dames

— Organisation Union Nationale.

Notes Locales

MARIAGE

ST-MATHIEU

Le 9 juin a été béni le mariage de Paul-Emile Gaudreau fils de M. et Mme Antonio Gaudreau avec Marquerite Côté fille de M. et Mme Eugène Côté.

Le 9 juin a été célébré le mariage de Jacques Dumas fils de M. et Mme Ovide Dumas avec Renée Aubé fille de M. et Mme Philippe Aubé.

Le 9 juin a été béni le mariage de André Gaudreau fils de M. et Mme Octave Gaudreau avec Claudette Aubé fille de M. et Mme Philippe Aubé.

NAISSANCES

ST-THOMAS

Le 7 juin a été baptisée Marie Gemma Nicole, fille de M. et Mme Roger Chabot, née Jeannine Bossé, Parrain et marraine M. et Mme Paul-Henri Laron, oncle et tante de l'enfant.

Le 8 juin a été baptisé Marie Rachel Brigitte, fille de M. et Mme Cyrille Leclerc née Jacqueline Ouellet, Parrain et marraine M. et Mme Lucien Duranel, oncle et tante de l'enfant.

Le 9 juin a été baptisée Marie Edith Claudine fille de M.

et Mme Raymond Desprès née Edith Boulet... Parrain et marraine M. et Mme Henri Boulet, grands-parents de l'enfant.

Le 10 juin a été baptisée Marie Thérèse Carmen Jacinthe, fille de M. et Mme Amédée Guimond née Gisèle Dion, Parrain M. Adrien Guimond et marraine Mlle Carmen Dion oncle et tante de l'enfant.

Le 10 juin a été baptisée Marie Thérèse Rita Danielle, fille de M. et Mme Jules Roy née Thérèse Métivier, Parrain et marraine M. et Mme Joseph-Proulx, oncle et tante de l'enfant.

Le 10 juin a été baptisée Marie Lucille Pierrette fille de M. et Mme Gérard Montminy, née Marie-Jeanne Bernier, Parrain M. Antonio Bernier et marraine Mlle Lucille Bernier, oncle et tante de l'enfant.

UNITE SANITAIRE

Semaine du 18 juin 1956.

Principales activités:

Lundi, le 18 juin.-

Montmagny: Première injection et rappel B.C.G., contre la tuberculose pour tous les enfants de 2 à 18 ans, ceux qui n'ont pas encore été vaccinés et à tous ceux qui l'ont été depuis deux ans et plus. (Deux équipes se répartiront le travail).

9.30hrs — Ecole du Bon Conseil.

2 hrs — Ecole Saint-Pie-X

Mardi, 19 juin.-

St-Just et Daquam: Immunisation.

A.M.— Dans les écoles rurales 2 hrs — Clinique de bébés au village et rappels contre la polio.

Sainte-Euphémie

A.M.- 10 hrs: Rappels contre

la tuberculose B.C.G.. pour tous les enfants qui ont déjà été vaccinés ainsi que pour ceux qui n'ont pas déjà reçu le B.C.G.

Montmagny: Clinique dentaire.

Saint-Paul

2 hrs: Rappels et immunisation au B.C.G., salle des Chevaliers de Colomb.

Mercredi, 20 juin.-

St-Fabien: a.m. au Village. 10 hrs: Rappels B.C.G., Ecole La Société; Ecole rang 3.

Jeudi, 21 juin

Montmagny: Rappels.

2-4 hrs: Clinique de bébés et rappels contre la polio. Une centaine d'enfants ne se sont pas encore présentés. Ces rappels doivent être donnés en juin.

Vendredi, 22 juin:

Montmagny: Clinique dentaire.

Dr A. Dumas, m.h.

8 CANDIDATS EN...

(suite de la page 9)

cèse ont signé la requête. Ce sont: M. Antoine Rivard et M. le Dr Laurent Lizotte, dans Montmagny; le Dr. Fernand Lizotte et M. André Rousseau, dans L'Islet; M. Alfred Plourde et M. J. Honoré Pelletier, dans Kamouraska; M. Maurice Soucy et M. le Dr Couturier dans Rivière-du-Loup.

Les ouvriers rejettent la proposition patronale

Les employés de la Duplan ont rejeté, mercredi après-midi, les offres patronales en règlement du litige qui a pris naissance au renouvellement du contrat collectif. La compagnie offre une augmentation de 2 cents l'heure à partir de la date de la signature du contrat, sans rétroactivité et 3 cents de plus à partir du 1er octobre 1956.

Au cours d'une assemblée spéciale qui a réuni les membres du syndicat au soubassement, les ouvriers ont décidé de refuser cette offre et ont pris un vote de grève. On ignore encore si la menace de grève sera appliquée ou si d'autres négociations seront conduites avec les employeurs.

Décès de M. Narcisse Bécharde

Nous avons appris avec regret le décès, survenu samedi matin, de M. Narcisse Bécharde citoyen avantageusement connu à Montmagny. M. Bécharde, qui était âgé de 77 ans et 6 mois, était l'époux de Dame Alice Falardeau. Il laisse dans le deuil ses soeurs Mlle Françoise Défossé; Rosalie, Angéline, et Diane Bécharde. Mme Albert Défossé (Alexandrine) le Frère Adelphe; son frère Vincent, ses belles-soeurs Mme Remi, Philippe, Alexandre et Vincent Bécharde, et des nombreux neveux et nièces.

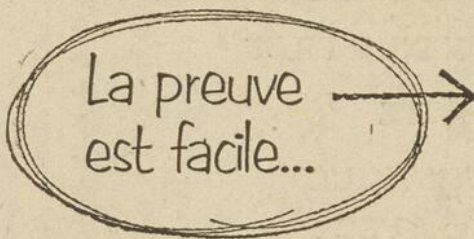
Les funérailles ont eu lieu mercredi matin à dix heures en l'église de St-Thomas de Montmagny en présence d'une assistance nombreuse de parents et amis.

Nos plus sincères condoléances à la famille éprouvée.

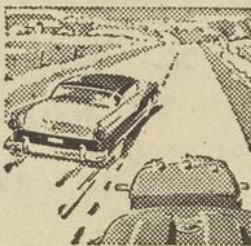
Choisit mieux qui choisit la FORD V-8



Victoria-4 portières, série Fairlane



ESSAYER LA FORD c'est choisir la Ford!



Vous serez enthousiasmé par la fougue, la docilité et la sûreté du moteur V-8 de la Ford

La Ford V-8 vous offre un moteur fougueux, docile et sûr... le V-8 le plus célèbre au monde. Si vous préférez un moteur 6-cyl. économique et ultra-perfectionné, vous pouvez l'obtenir dans tous les modèles Mainline et Customline et dans trois modèles de wagonnettes.

Vous serez émerveillé de l'aisance qu'assurent la servo-direction* et les servo-freins*!

Grâce à la servo-direction "Master-Guide", il devient un jeu de tourner et de manoeuvrer pour le stationnement! Cependant, vous conduisez toujours "détendu", car vous conservez une parfaite maîtrise de votre direction. Les servo-freins "Swift-Sure" de la Ford sont d'une efficacité remarquable à la moindre pression du pied! (*Facultatifs moyennant supplément)

(Certains des dispositifs illustrés ou mentionnés sont "standard" dans quelques modèles, "disponibles moyennant supplément" dans d'autres.)



Vous pouvez jouir de tous les dispositifs du concept de sécurité mis au point par Ford

Le concept de sécurité Ford vous offre une protection scientifiquement étudiée: volant de sécurité à moyen en retrait, loquets de sûreté à double cran d'arrêt et (sur demande moyennant un léger supplément) ceintures de sécurité et rembourrage en plastique du tableau de bord et des pare-soleil!

Vous aurez plus de confort grâce au siège et aux fenêtres à commande électrique*

La simple pression d'un bouton commande l'ajustage horizontal et vertical du siège auto-réglable de la Ford, assurant au conducteur la position la plus confortable. Le conducteur peut, de son siège, lever ou abaisser automatiquement toutes les glaces; en outre, chaque portière est munie d'une commande séparée! (*Facultatifs moyennant supplément)



VENEZ VOIR, ESSAYER ET COMPARER LA FORD CHEZ VOTRE VENDEUR FORD-MONARCH!

LES MEILLEURS AUTOS ET CAMIONS USAGÉS SE RECONNAISSENT À CES SYMBOLES

TECHNICIEN GARAGE SERVICE

Tél: 612

Roger Chabot, prop.

Montmagny